

PROCÈS DE NUREMBERG LES DOCUMENTS RETROUVÉS

Ils sont vingt médecins à comparaître pour une série d'« expérimentations ». Parmi elles, les capacités d'absorption d'eau salée par le corps humain, une étude commandée par la Luftwaffe, à l'initiative de son médecin chef, Oskar Schröder. Elle sera menée à Dachau par le docteur Wilhelm Beiglböck qui n'hésitera pas à attacher à leur lit des prisonniers qui s'étaient jetés sur l'eau d'une serpillière. Au moment où de nouvelles photos sont révélées par le Mémorial d'Izieu, une équipe universitaire française traduit ce protocole inhumain. Des actes de torture commis au nom de la science.

REPORTAGE ANNE JOUAN



En 1947, Wilhelm Beiglböck, condamné pour crime de guerre et crime contre l'humanité. Gracié après six ans de prison, il sera nommé médecin chef à l'hôpital de Buxtehude, près de Hambourg, en Allemagne de l'Ouest.



Promenade sous haute surveillance dans la cour de la prison du palais de justice de Nuremberg. Les prévenus n'ont droit de communiquer entre eux que pendant les repas.



Janvier 1947.
Le médecin de la Luftwaffe
Wilhelm Beiglböck
au parloir avec son avocat,
Gustav Steinbauer, quelques
jours avant le verdict.

Ces photos ont été montrées pour la première fois le 15 octobre lors du colloque « Actualité du procès de Nuremberg, 75 ans après ». Elles viennent de l'album inédit conservé dans la maison cénéole du juge français Henri Donnedieu de Vabres, l'un des huit magistrats ayant siégé au tribunal international. Au total, 121 clichés ont été légués par sa famille à la Maison d'Izieu, mémorial des enfants juifs exterminés.

Un garde devant chaque cellule pour empêcher les accusés de fuir le châtime nt par le suicide

Une cellule avec ses
« commodités » à la prison
de Nuremberg. La porte
est surveillée en permanence
par un garde armé.



Le tribunal militaire international
du procès des 24 dignitaires nazis.
Chacune des quatre puissances alliées
a nommé deux juges. De g. à dr. :
les Russes Nikitchenko et Volchov,
les Britanniques Lawrence et Birkett,
les Américains Biddle et Parker, les Français
Donnedieu de Vabres et Falco.



Dans la salle de
documentation du tribunal
de Nuremberg sont
rassemblées deux années
de preuves, de témoignages
et d'images collectés
par les juristes.



**De ces
montagnes
de papier,
va naître
la notion
de crime
contre
l'humanité**



Le palais de justice
de Nuremberg. Les procès
vont s'y succéder
de novembre 1945 à
octobre 1948.



Au procès des dignitaires, le tribunal est équipé d'un écran qui permet de projeter photos et films. C'est la première fois qu'on dispose de moyens si modernes.



Médecin viennois spécialisé en médecine interne, Wilhelm Beiglbock a adhéré au parti nazi dès 1933.

Science sans conscience... Toutes les lois de la bioéthique contemporaine découlent des actes de ces « chercheurs » monstrueux qui avaient trahi leur mission

De novembre 1945 à octobre 1946, Nuremberg, ville de Bavière sous occupation américaine, a rendez-vous avec l'Histoire. Vingt-quatre dignitaires nazis y sont jugés par les puissances alliées. Dans le box des accusés prend notamment place Hermann Göring, ancien président du Reichstag, ministre, qui se suicidera dans sa cellule pour éviter l'exécution par pendaison. Ce procès est suivi de douze autres. Celui consacré aux médecins nazis se tient entre décembre 1946 et fin août 1947. Vingt-trois personnes, parmi lesquelles vingt médecins, sont poursuivies pour crimes contre l'humanité. Sept seront acquittées, neuf condamnées à de longues peines et sept à la mort. À l'initiative du doyen Djillali Annane, une équipe de professeurs de l'université Paris-Saclay a récemment décidé de traduire en français – ce qui n'avait jamais été fait – le récit de l'expérience menée sur des prisonniers du

camp de concentration de Dachau par certains de ces médecins nazis. Leur but avoué était de rendre l'eau de mer potable pour sauver, entre autres, pilotes et marins échoués. « Notre objectif n'est pas seulement de faire de l'histoire, explique Nathalie Wolff, maître de conférences en droit public, mais de comprendre le passé pour aborder les questions de bioéthique actuelles. Ce procès a fait naître des principes qui sont au cœur de notre droit. » C'est effectivement à Nuremberg qu'émergent les notions qui guident encore l'expérimentation médicale. Ils concernent particulièrement les notions de consentement et de dignité de la personne humaine au cœur des questions bioéthiques actuelles. La personne impliquée doit avoir la capacité juridique de donner son consentement, sans contrainte ni coercition ; l'expérience doit éviter toute souffrance et blessure inutiles, et être de nature à donner des résultats fructueux pour le bien de la société, ne pouvant s'obtenir par d'autres moyens. Autant que possible, l'expérimentation animale doit être privilégiée. Enfin, le cobaye humain doit être libre de mettre fin à l'expérience ; le scientifique responsable de celle-ci également, dès lors qu'elle risque d'entraîner des blessures, une invalidité ou la mort. — Anne Jouan

EXTRAITS DES PIÈCES DU PROCÈS DES MÉDECINS NAZIS, NOTAMMENT CELLES QUI CONCERNENT L'EXPÉRIENCE SUR L'EAU DE MER

Le procès s'ouvre le 9 décembre 1946 par l'appel des 23 accusés, parmi lesquels figurent Oskar Schröder et Wilhelm Beiglböck.

Quatre jours plus tard, le général Telford Taylor prend la parole pour énumérer les chefs d'accusation : « Meurtres, tortures et autres atrocités commises au nom de la science médicale. Les victimes de ces crimes se comptent par centaines de milliers. Seule une poignée d'entre elles sont encore en vie ; quelques-uns des survivants comparaitront dans cette salle d'audience, mais la plupart de ces misérables victimes ont été massacrées ou sont mortes au cours des tortures qu'elles ont subies... Pour la plupart, ce sont des morts sans nom. Les victimes de ces crimes font partie des millions d'anonymes qui ont trouvé la mort entre les mains des nazis et dont le sort est une tache hideuse sur la page de l'histoire moderne. [...] Tuer, mutiler et torturer sont des crimes dans tous les systèmes de droit modernes. Certains des accusés sont peut-être des sadiques, qui ont tué et torturé pour le sport, mais ils ne sont pas tous des pervers. Ce ne sont pas des hommes ignorants. La plupart d'entre eux sont des médecins qualifiés et certains sont d'éminents scientifiques. [...] Pourtant, ces accusés, qui ont tous été pleinement capables de comprendre la nature de leurs actes, sont responsables de meurtres en masse et de tortures d'une cruauté indicible. [...] Les pensées perverses et les concepts déformés qui ont provoqué ces sauvageries n'ont pas disparu. Ils ne doivent pas devenir un cancer qui se répand au sein de l'humanité. Nous montrerons que, dans certains cas, le véritable objet de ces expériences n'était pas de sauver ou de guérir, mais de détruire et de tuer. Les prisonniers de Buchenwald qui ont été abattus avec des balles empoisonnées n'étaient pas des cobayes qui testaient un antidote au poison ; leurs meurtriers voulaient seulement savoir à quelle vitesse le poison les tuerait. [...] Cette politique d'extermination massive n'aurait pas pu être menée aussi efficacement sans la participation active des scientifiques médicaux allemands. »

Le 10 décembre 1946, parmi les pièces versées au dossier de l'accusation, cette lettre écrite en juin 1944 par l'accusé Oskar Schröder à Himmler [qui la validera] :

« Cher ministre du Reich, Vous avez permis à la Luftwaffe de régler des questions médicales urgentes par des expériences sur des êtres humains. Vous n'êtes pas sans savoir que la Luftwaffe a développé simultanément deux méthodes pour rendre l'eau de mer potable, après de nombreuses expériences sur des animaux mais aussi sur des sujets humains volontaires. Expériences qui n'ont pu être jusqu'ici réalisées que pendant quatre jours. Or, nous cherchons une solution pour nos soldats qui sont en détresse en mer jusqu'à douze jours. Nous sommes arrivés à la conclusion que des expériences appropriées sont nécessaires.

Il faut 40 sujets d'expérience en bonne santé, disponibles pendant quatre semaines entières. Les sujets, nourris uniquement avec des rations de secours d'épave, seront répartis en quatre groupes :

- le premier groupe ne recevra aucune eau,
- le deuxième boira de l'eau de mer ordinaire,
- le troisième boira de l'eau de mer traitée selon la méthode dite "Berka", qui dissimule le goût mais n'altère pas la teneur en sel,
- et enfin le quatrième boira de l'eau de mer traitée de manière à en éliminer le sel, la méthode Schaefer.

Comme les expériences précédentes ont montré qu'il existe des laboratoires dans le camp de concentration de Dachau, ce camp serait très approprié. En raison de l'importance considérable que revêt la solution de cette question pour les soldats de la Luftwaffe et de la marine, je vous serais très reconnaissant, cher ministre du Reich, de bien vouloir accéder à ma demande. »

Le 16 décembre 1946, Wilhelm Beiglböck, médecin nazi, présente sa défense : « J'ai dit que je ne voulais pas faire ces expériences dans un camp de concentration, en expliquant qu'il me semblait plus pratique de les faire dans un institut disposant de tout le matériel scientifique nécessaire. Bien sûr, je ne pouvais pas exprimer très explicitement mes opinions personnelles concernant les camps de concentration. En 1944 en Allemagne, ce n'était pas quelque chose que l'on faisait. Ce n'était pas simple. J'avais été nommé par Himmler pour mener les expériences. Il m'était

donc impossible de me retirer. J'ai demandé si je devais comprendre cela comme un ordre militaire et on m'a répondu "oui". Quand ils [les prisonniers désignés] sont arrivés, j'ai immédiatement éliminé ceux dont l'état de santé me semblait inadéquat. J'ai gardé les autres et [...] leur ai expliqué de façon très détaillée l'enjeu de ces expériences : "La soif est très désagréable. Ce que je vous demande est très difficile. Mais vous allez contribuer à sauver ou à prolonger la vie d'un grand nombre de personnes. Ceux qui souffriront de faim et de soif et ceux qui devront boire de l'eau de mer sont de loin dans la pire position. Je serai toujours près de vous. Vous pouvez avoir confiance en moi." »

Le verdict est rendu le 20 août 1947 : « Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, des expériences médicales criminelles ont été menées à grande échelle en Allemagne et dans les pays occupés. Ces expériences n'étaient pas des actes isolés [...] mais le produit d'une politique et d'une planification coordonnées à des niveaux élevés du gouvernement, de l'armée et du parti nazi,

menées en tant que partie intégrante de l'effort de guerre total. [...] Il est évident que toutes ces expériences impliquant des brutalités, des tortures, des blessures invalidantes et la mort ont été réalisées au mépris total des conventions internationales, des

lois et coutumes de la guerre, des principes généraux du droit pénal. »

« Le tribunal militaire déclare et juge l'accusé Wilhelm Beiglböck coupable de crime de guerre et de crime contre l'humanité.

L'accusé prétend qu'il a toujours été extrêmement réticent à effectuer les expériences dont il est accusé, et qu'il ne l'a fait que par obéissance à une autorité supérieure en tant que soldat. Ce fait est donc pris en considération pour l'atténuation de la peine. Wilhelm Beiglböck, le tribunal militaire vous condamne à une peine d'emprisonnement de quinze ans. » ■

Texte traduit par Nadia Younès, psychiatre et chef de service au CH de Versailles, et Xavier Paoletti, professeur de santé publique en biostatistique à l'Institut Curie.